



Collecte des déchets

Pour toute question, demande ou réclamation
0800/11.799 - info@hygea.be - www.hygea.be

	(zone A et B) Toute l'entité
PMC	lundis 17 février & 3 mars
Déchets résiduels (moka)	lundis 17 février & 3 mars
Déchets organiques (vert)	lundis 17, 24 février

	(zone A) Familleureux, Seneffe, Petit-Roeulx	(zone B) Arquennes, Feluy
Conteneur papiers-cartons	lundi 3 février	lundi 17 février & 17 mars

- Différents Services Hygea disponibles sur webshop.hygea.be
- Prochaines dates de collecte ? Pensez à télécharger l'application « RECYCLE »

Recyparc : horaire d'hiver du 15 septembre au 14 juin

Mardi au samedi de 09h00 à 17h00 - FERMÉ les dimanches, lundis et jours fériés



Offres d'emploi

La Commune de Seneffe recrute :

- des Étudiant.e.s pour des tâches administratives - 36h/semaine
- des Étudiant.e.s pour l'entretien des cimetières - Contrat étudiant – 36h/semaine
- des Étudiant.e.s pour le nettoyage et l'entretien des bâtiments communaux (technicien.ne.s de surface) - Contrat étudiant

Le CPAS recrute un(e) formateur - formatrice pour son Initiative d'économie Sociale (I.E.S.) « Entretien d'espaces verts » Contrat CDI – temps plein (36h)

Plus d'infos sur www.seneffe.be (onglet "Je trouve" > "Offres d'emploi")



Appel à candidature

Renouvellement des membres de la Commission Communale de l'Accueil Temps Libre de Seneffe (CCA)

Opérateurs de l'accueil extrascolaire, mouvements de jeunesse, associations de parents, culturelles, sportives, organisations de jeunesse...

Vous souhaitez être un partenaire actif en faveur de l'accueil temps libre des enfants et des jeunes dans notre commune ?

Vous souhaitez participer à l'élaboration de propositions concrètes pour préserver, soutenir et améliorer la qualité du secteur de l'accueil des enfants âgés de 2,5 ans à 12 ans (et plus) tout en permettant aux parents de concilier vie professionnelle et vie familiale et en favorisant la cohésion sociale ?

Si oui, venez rejoindre notre commission !

Suite aux élections communales, la coordination Accueil Temps Libre (ATL) procède au renouvellement des mandats des membres de la Commission Communale de l'accueil extrascolaire (CCA).

NOUS CHERCHONS DES MEMBRES MOTIVÉS ET DYNAMIQUES !

Pour tout renseignement complémentaire et/ou pour poser votre candidature, veuillez contacter la coordination ATL, Mme Alicia Boucgniau : 0478/79.78.54 ou - atl@seneffe.be

Date limite pour poser sa candidature : Vendredi 14 mars 2025

Assemblée pour renouvellement : Mardi 25 mars 2025 - 18h30

Plus d'infos : www.seneffe.be



Attention... traversée de batraciens ! Appel à témoins.

A la fin de l'hiver lorsque les premières nuits douces annoncent le printemps et avant même que n'éclosent les bourgeons, crapauds, grenouilles et tritons sortent de leur torpeur hivernale. Ils entament alors une longue marche vers leur étang natal pour s'y reproduire. Malheureusement, trop souvent, leur parcours est jalonné d'obstacles dont le plus destructeur est sans conteste le trafic routier...

Outre le risque de se faire simplement écraser, les amphibiens peuvent périr par effet d'aspiration, projetés contre les soubassements des véhicules qui roulent au-delà de 30 km/h."

Ainsi, à proximité de certains points d'eau, c'est par centaines, voire par milliers que les batraciens sont tués lors de leur migration printanière.

Ces migrations ont lieu en début de soirée par temps doux (plus de 4°, plus souvent à 7-8°C) et en général humide. Surveillez les conditions météorologiques et levez le pied (moins de 30 km/h). Des panneaux attirent votre attention sur leur passage en divers endroits de l'entité.

Pendant plus de vingt ans, des bénévoles du PCDN ont assuré une opération de sauvetage des batraciens à la chaussée de Monstreux à Arquennes. Ces dernières années vraiment très peu de passages de batraciens y ont été observés (tant animaux vivants que morts). Il semble y avoir une chute drastique des passages lors des migrations, chute dont nous tentons de comprendre les causes. Les bénévoles ont donc décidé de suspendre l'opération de sauvetage, tout en prévoyant une campagne de vigilance sur l'ensemble du territoire et une éventuelle nouvelle opération en 2026 suivant les résultats.

Nous faisons donc appel à vous ! Si vous observez dans les prochaines semaines un passage important de batraciens (crapauds, grenouilles, tritons ou salamandres) ou de nombreux cadavres sur l'une des rues du village, signalez-le via pcdn@seneffe.be.

Pour plus d'informations, contacter : 064/52.17.28



Agenda



Le Repair café vous donne rendez-vous

Le dimanche 16 février - Salle de "La Rotonde" (8 rue du Canal)

Des réparateurs bénévoles vous attendent avec vos objets à réparer : ordinateurs, petit électro tels que sèche-cheveux, vélo ou encore vos vêtements.

Formation pour se (re)mettre en selle

Les mercredis 19/2, 23/4, 25/6 et 27/8/2025 - 17h > 20h

Formation gratuite - Places très limitées.

Infos : 064/52.17.45 - mobilite@seneffe.be

Ateliers numériques pour adultes

Le vendredi 21 février - 16h > 18h - Bibliothèque de Seneffe

Améliorer la sécurité. Ateliers gratuits !

Infos et inscriptions : 064/52.17.87 - biblio@seneffe.be

"En el camino, américa du sud"

Le vendredi 21 février - 20h - Espace Culturel de la Samme

Conférence "Arkenna". Infos : 067/87.78.79. Entrée : 3€

(abonnement : 15€), tombola gratuite.

Concert de Jazz : Blue Stone Big Band

Le samedi 22 février - 20h - Espace Culturel de la Samme

Envie de swinguer au rythme des grands classiques du jazz et de redécouvrir des hits pop, soul et latino ? - Entrée : 5€.

Infos et réservations : 064/52.16.91 - culture-tourisme@seneffe.be

Salon « Inondéa »

Prévention des inondations en Wallonie
le dimanche 16 mars 2025 - À vos agendas !

Retrouvez toutes les activités sur www.seneffe.be/agenda

Activités Maison de Quartier (Place Albert 1er, 1 - Arquennes)

Danses latines le 17 février de 14h à 15h30 (2€)

Atelier créatif le 18 février de 13h30 à 15h30 (3€)

Je bouge pour mon dos le 18 février de 13h30 à 14h30 (seniors) (5€)

Yoga le 19 février de 10h30 à 11h30 (10€)

Gym douce le 20 février de 11h à 12h (3€)

Cinéma (Théâtre de Binche) les 20 février de 14h à 16h30 (2€)

Plus d'infos : 067/67.05.63 - 0476/96.77.14



Enquête/Annonce de projet

Service Urbanisme - 064/52.17.45

- Chemin de la Claire Haie 103 à 7181 Feluy : remplacement de la couverture de toiture, des gouttières et descentes d'eau, des velux et réalisation d'un bardage - Avis d'annonce de projet du 13 février 2025 au 28 février 2025

Service Environnement - 064/52.17.20/26

- Electrabel S.A. Boulevard Simon Bolivar 36 à 1000 Bruxelles a introduit une demande de permis unique pour construire et exploiter une éolienne d'une puissance maximale de 7,2 MW et tous ses auxiliaires avec une modification sensible du relief du sol et l'abattage d'arbres sur les biens sis Zoning Industriel de Feluy à 7190 Ecaussinnes. Enquête publique du 17 février 2025 au 19 mars 2025.

Plus d'infos : www.seneffe.be (pictogramme "Enquêtes publiques")



Petit pas pour le climat

Roulez-vous souvent en voiture ?

Pour optimiser votre consommation de carburant et réduire votre empreinte carbone, pensez à rouler sur l'autoroute à une vitesse constante d'environ 90 km/h et à adopter une conduite souple.

À cette allure, vous consommez moins, ce qui se traduit par des économies notables sur le long terme. Au-delà de cette vitesse, la consommation grimpe rapidement. En choisissant une vitesse modérée, vous faites un geste pour la planète et pour votre porte-monnaie !

Même derrière le volant, vous pouvez agir pour l'environnement. Alors, pourquoi ne pas le faire ? Roulez malin et écoresponsable !

N'oubliez pas que le secteur des transports représente environ un quart de l'empreinte carbone moyenne belge. Chaque geste compte, même si vous ne pédalez pas encore pour alimenter votre voiture !



Toute l'info sur www.seneffe.be



Suivez-nous !
« Commune de Seneffe »



Ordre du jour de la séance du **17 février 2025 à 20h00 à l'Espace culturel de la Samme (Place Penne d'Agenais).**

- 1. Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil communal du 27 janvier 2025
- 2. Vérification des pouvoirs d'un Conseiller suppléant
- 3. Installation et prestation de serment d'un Conseiller communal suppléant en remplacement d'une Conseillère communale PS démissionnaire
- 4. Révision du tableau de préséance des Conseillers communaux
- 5. Motion en soutien aux agriculteurs
- 6. Prise de connaissance de l'arrêté du 17 janvier 2025 du Ministre des Pouvoirs Locaux relatif au budget initial 2025
- 7. Prorogation et décision d'adoption de l'avenant n°1 de la convention de partenariat entre la Commune

- de Seneffe et le Comité scolaire des écoles libres subventionnées de Seneffe relative aux surveillances des temps de midi et la sécurisation aux abords des écoles
- 8. Désignation des membres représentant la Commune au sein de l'ASBL "Service de Promotion de la Santé à l'Ecole" pour la législature 2024-2030
- 9. Présentation des comptes et bilan 2023 pour l'ASBL Maison de Jeunes le Câble
- 10. Prise de connaissance de la vérification de caisse du quatrième trimestre 2024
- 11. Approbation de la modification budgétaire service extraordinaire n°1 de l'exercice 2025
- 12. Approbation du Budget 2025 du CPAS
- 13. Rénovation énergétique et extension de la salle

- Fier à Bras - Approbation du CSCh, des conditions et du mode de passation
- 14. Règlement complémentaire sur la police de la circulation routière modifiant la zone bleue de l'Avenue Reine Astrid à Seneffe
- 15. Approbation du rapport d'avancement final Energie 2024
- 16. Création d'un emploi d'instituteur.trice maternel. le à mi-temps suite à l'ouverture d'une classe à l'école communale de Familleureux
- 17. Création d'un emploi d'instituteur.trice maternel. le à mi-temps suite à l'ouverture d'une classe à l'école communale d'Arquennes



Interdiction de fumer dans les espaces publics : nouvelle réglementation

Depuis le 31 décembre 2024, des modifications importantes de la réglementation sur le tabac ont été mises en œuvre, dont une extension des endroits où il est interdit de fumer.

L'interdiction de fumer s'applique dorénavant à certains espaces extérieurs accessibles au public, tels que les parcs d'attractions, les zoos, **les plaines de jeux et les terrains de sport.**

Il est également interdit de fumer dans un rayon de dix mètres autour des entrées et sorties des établissements de soins et d'enseignement (écoles, centres de soins, maisons de repos, crèches, etc.), des bibliothèques publiques. Les cendriers présents dans les zones non-fumeurs vont être retirés. Des cendriers de poche sont mis gratuitement à disposition à l'accueil de l'Administration communale, à la rue Lintermans et à la rue des Canadiens.

Ces modifications législatives sont nécessaires pour créer une génération sans tabac, décourager et dénormaliser le tabagisme, et protéger les jeunes et les personnes vulnérables contre les effets négatifs du tabagisme passif. Les infractions aux nouvelles dispositions seront sanctionnées. Les contrevenants pourront recevoir une amende allant de 208 à 8.000 €.

À partir du 1er avril 2025, plus aucun produit de tabac ne pourra être vendu dans les commerces alimentaires de plus de 400 mètres carrés. Dans les points de vente autorisés, les produits de tabac ne pourront plus être exposés de manière visible.
Retrouvez plus d'infos sur www.seneffe.be



Devenir Guide-Composteur ?

Voici vingt-cinq ans qu'une équipe de guides-composteurs est active dans l'entité de Seneffe et tente de sensibiliser le plus grand nombre au compostage. 25 ans, un beau cap... qui témoigne de la motivation de ces bénévoles mais aussi du plaisir qu'ils ont à se retrouver et à travailler ensemble. Les projets ne manquent pas... loin de là. Les bras parfois... Quelques nouvelles recrues seraient vraiment les bienvenues.

Si vous êtes intéressé.e.s par les techniques de compostage individuel et la promotion de celui-ci... Si vous avez envie de rejoindre cette joyeuse bande, suivez la formation de guide-composteur. HYGEA organise un programme de formation "guides composteurs". Cette formation, entièrement gratuite pour les participants, est composée de treize modules de 3 heures (théorie et pratique des différentes techniques de compostage). Ces ateliers seront organisés de mi-février 2025 à août 2025, soit en semaine, en soirée ou le samedi matin. Inscription obligatoire - Plus d'infos sur www.hygea.be/activites/devenez-guide-composteur - Plus d'infos sur les guides-composteurs de Seneffe – 064/52.17.28

